



Boulogne le 06 12 2010

Madame, Monsieur,

Il aura fallu plus de trente ans de combat des associations de protection de l'environnement et humanitaires, et quelques regards attentionnés de personnalités comme Monsieur Kofi Annan, l'ex-Secrétaire général de l'ONU, pour qu'après une dizaine d'années de débats, l'accès à l'eau potable acquière le rang de Droit de l'Homme.

En effet, le 21 juillet 2010, l'Assemblée générale de l'ONU a reconnu : « le droit à une eau potable salubre et propre comme un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme ». Notons tout de même que 41 votants sur 122 se sont abstenus pour cette résolution ô combien essentielle.

Aussi, devrions nous encore, au 21^{ème} Siècle, constater que 1,5 milliard de personnes dans le monde ne disposent pas d'accès à l'eau potable, et que 2,6 milliards ne sont pas raccordés à un réseau d'assainissement. Pire que plus de 30 000 personnes meurent chaque jour en raison de problèmes de santé liés à l'eau.

En 2012, la France organisera le prochain Forum Mondial de l'Eau à Marseille ; en 2015 les grands de ce Monde engageront de nouvelles négociations pour renouveler les engagements du Millénaire pour les 15 années suivantes.

Autant dire que pour une petite association humanitaire comme la nôtre, il est important de choisir le meilleur moyen pour rendre efficace notre action et faire en sorte que l'accès à l'eau potable



devienne, au même titre que le réchauffement climatique, l'un des combats essentiels de l'humanité et que les pays riches aient conscience de leurs devoirs dans ce domaine.

En conséquence nous avons choisi de relayer l'engagement de la Fondation France Libertés au travers de son action pour l'accès à l'eau potable (www.france-libertes.fr), et c'est pourquoi nous vous sollicitons afin que vous signiez la « Charte des Porteurs d'Eau » ci-jointe.

Connaissant votre engagement pour promouvoir l'avènement d'une de société qui fait du bien être de l'être humain et de la protection de l'environnement deux de ses objectifs essentiels, nous sommes sûrs que vous répondrez favorablement à notre demande.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions, Madame, Monsieur d'agréer, avec nos remerciements anticipés, nos sentiments les meilleurs.

Michel BOULANGER
Président

André LEMAITRE
Vice-président

Caroline PRUVOST
Vice- présidente

Alain DUBOIS
Responsable colloque